

## FORMATION INITIALE AU MONTAGE / DEMONTAGE, A LA VERIFICATION ET A L'UTILISATION D'ECHAFAUDAGES FIXES et ROULANTS (Décret 2004-924 du 01/09/2004 - Arrêté du 21/12/2004, R408 et 457 de la CNAMTS)

<b>Durée :</b>	3 jours (21h) : -1 journée (7h) d'approche théorique, -1 journée pratique (7h) de montage / démontage /vérification / utilisation des échafaudages roulants, -1 journée pratique (7h) de montage / démontage /vérification / utilisation des échafaudages fixes.		
<b>Modalités d'organisation :</b>	<b>Dates de la formation :</b> <b>Horaires de formation :</b> <b>Lieu de la formation :</b>	Cf. convention de formation	<b>Nombre de participants :</b> 1 à 6 <b>Organisation de la formation :</b> en continu
<b>Public visé :</b>	-Personnel novice amené à participer au montage, au démontage ou à la modification d'échafaudages, -Personnel novice amené à utiliser des échafaudages fixes et roulants, -Personnel novice chargé des vérifications.		
<b>Prérequis :</b>	Etre amené, dans le cadre de sa mission de travail à monter, démonter, vérifier, utiliser des échafaudage fixes et roulants.		
<b>Objectifs :</b>	Apporter aux participants les connaissances théoriques et pratiques leur permettant de mettre en œuvre des mesures de sécurité et de prévention lors du montage, du démontage, de l'utilisation et de la vérification des échafaudages fixes et roulants.		
<b>Moyens pédagogiques :</b>	Méthodes actives impliquant une forte participation des stagiaires et faisant alterner : - Des moments d'exposés (présentation des règles et procédures de prévention) - Des moments d'échanges et d'entraînement (montage, démontage, vérification, utilisation des échafaudages)  Matériel de vidéoprotection, échafaudage fixe et roulant.		
<b>Intervenant</b>	Formateur qualifié en montage, démontage, vérification et utilisation des échafaudages fixes et roulants.  <b>Note :</b> Le CV du formateur intervenant sur l'action de formation est joint au présent programme.		
<b>Sanction de la formation :</b>	Une attestation de stage est remise à tout stagiaire ayant suivi avec assiduité l'ensemble de l'action de formation.		

## Programme :

### **1<sup>ère</sup> journée : apports théoriques en salle**

- Législation, réglementation et recommandations de la CNAMTS (R408 Législation en vigueur) ;
- Enoncé des principaux risques ;
- Les différents types de matériel ;
- Accent mis sur les échafaudages fixes ;
- Technologie des structures existantes ;
- Composants traditionnels ;
- Préfabriqués, spécifiques ;
- Mécanismes des électrisations ;
- Les mesures de prévention ;
- Protection collective ;
- Protection individuelle ;
- Montage et démontage ;
- Organisation du travail ;
- Construction d'un échafaudage (intérieur/extérieur) ;
- Règles pratiques ;
- La stabilité d'un échafaudage ;
- Les appuis ;
- Le contreventement ;
- L'amarrage, l'ancrage ;
- Efforts transmis à l'échafaudage ;
- Les accès ;
- Les vérifications et l'entretien.

*Note : A l'issue de cette première journée, une évaluation théorique des connaissances est réalisée.*

*Durée : 1h*

## 2<sup>ème</sup> journée : montage, démontage, vérification et utilisation des échafaudages roulants

- ✓ Identifier les risques liés aux échafaudages roulants (au montage et démontage, à l'utilisation, au travail en hauteur)
- ✓ Déterminer le type d'échafaudage à utiliser (les types d'échafaudages, les éléments constitutifs, le rôle de chaque pièce)
- ✓ Monter un échafaudage roulant en sécurité (repérage et isolation des pièces défectueuses, prise en compte des contraintes du site, mise en œuvre d'après la notice ou les plans de montage).
- ✓ Assurer les vérifications journalières.
- ✓ Utiliser un échafaudage roulant en sécurité (accéder et circuler, respecter les limites de charges, tenir compte des activités annexes sur le chantier)
- ✓ Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage
  - Utiliser les tours d'accès, les escaliers, les échelles et trappes pour accéder et changer de niveau et refermer les trappes après utilisation.
  - En cas de stockage de matériaux, respecter les limites de charges des planchers d'échafaudages.
- ✓ Maintenir l'échafaudage en sécurité
  - Prendre des mesures de sécurité compensatoires lorsque les mesures de protection collectives ont été déposées.
  - Veiller à remettre en place aussitôt que possible les mesures de protection collectives qui ont été déplacées.
- ✓ Tenir compte de la coactivité sur les chantiers
  - Veiller à ne pas créer de risques pour les travailleurs avoisinant (chutes d'objets, effondrement de charges).
  - Signaler les situations dangereuses
  - Informers le responsable du chantier.
  - Savoir réagir en cas de danger immédiat.

*Note : chaque participant sera, à l'issue de la journée, évalué sur son aptitude à monter, démonter, utiliser et vérifier un échafaudage roulant.*

### 3<sup>ème</sup> journée : montage, démontage, vérification et utilisation des échafaudages fixes

- ✓ Identifier les risques liés aux échafaudages fixes (au montage et démontage, à l'utilisation, au travail en hauteur)
- ✓ Déterminer le type d'échafaudage à utiliser (les types d'échafaudages, les éléments constitutifs, le rôle de chaque pièce)
- ✓ Monter un échafaudage fixe en sécurité (repérage et isolation des pièces défectueuses, prise en compte des contraintes du site, mise en œuvre d'après la notice ou les plans de montage).
- ✓ Assurer les vérifications journalières.
- ✓ Utiliser un échafaudage fixe en sécurité (accéder et circuler, respecter les limites de charges, tenir compte des activités annexes sur le chantier)
- ✓ Accéder et circuler en sécurité sur l'échafaudage
  - Utiliser les tours d'accès, les escaliers, les échelles et trappes pour accéder et changer de niveau et refermer les trappes après utilisation.
  - En cas de stockage de matériaux, respecter les limites de charges des planchers d'échafaudages.
- ✓ Maintenir l'échafaudage en sécurité
  - Prendre des mesures de sécurité compensatoires lorsque les mesures de protection collectives ont été déposées.
  - Veiller à remettre en place aussitôt que possible les mesures de protection collectives qui ont été déplacées.
- ✓ Tenir compte de la coactivité sur les chantiers
  - Veiller à ne pas créer de risques pour les travailleurs avoisinant (chutes d'objets, effondrement de charges).
  - Signaler les situations dangereuses
  - Informers le responsable du chantier.
  - Savoir réagir en cas de danger immédiat.

*Note : chaque participant sera, à l'issue de la journée, évalué sur son aptitude à monter, démonter, utiliser et vérifier un échafaudage fixe.*